|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Mission 2 - Concevoir un tableau de bord sous Excel** | | Une image contenant plante  Description générée automatiquement | |
| **Durée** : 1 h 10 | Homme avec un remplissage uniouDeux hommes avec un remplissage uni | | Source | Excel |

**Contexte professionnel**

La société Demeter a été créée par Eliane Combaz en 2010. Elle est spécialisée dans l’achat/vente de produits alimentaires issus de l’agriculture biologique ou raisonnée. La société emploie 65 salariés.

Ses fournisseurs sont des producteurs nationaux ou étrangers qui répondent à une charte éthique stricte de la société. Ses clients sont des magasins spécialisés dans le commerce de produits biologiques et depuis 2 ans des hypermarchés.

Par ailleurs, elle a développé des petites superettes de proximité qui permettent de faire de la vente directe aux particuliers. Ces superettes promeuvent les circuits courts et la production locale.

La prochaine réunion du comité social et économique sera consacrée à l'égalité hommes-femmes au sein de l'entreprise. les délégués du personnel ont demandé une étude concernant l'égalité hommes-femmes concernant la formation et la promotion interne. Ils pensent que les femmes font l’objet de discriminations dans ces deux domaines.

Mme Combaz vous remet le tableau de l’effectif de l’entreprise et son évolution depuis 2 ans (onglet **effectifs** ou **document 1**) ainsi que le tableau récapitulatif des formations qui ont été suivies au cours de l'année par le personnel de la société (onglet **Statistiques** **formation** ou **document 2**).

Mme Combaz vous demande d'analyser ces données en prévision de la prochaine réunion du CSE.

**Travail à faire**

1. Téléchargez le fichier Excel.
2. Calculez la répartition en pourcentage des effectifs par genre et par catégorie professionnelle et leurs évolutions en valeurs absolues et relatives.
3. Représentez à l’aide de graphiques les données les plus pertinentes à présenter lors du CSE.
4. Proposez des indicateurs pertinents d’analyse des statistiques de formation en rapport à l’ordre du jour du prochain CSE.
5. Mettez en œuvre ces indicateurs sous Excel et présentez vos résultats dans un tableau de bord avec données et graphiques.
6. Analysez ces données dans une notes à Mme Combaz.

## Doc. 1 L’égalité professionnelle Femme-Homme

*Source :* [*Egalité professionnelle : ce que dit le code du travail (travail-emploi.gouv.fr)*](https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/egalite-professionnelle-discrimination-et-harcelement/article/l-egalite-professionnelle-femme-homme)

L’égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le travail implique le respect de plusieurs principes par l’employeur :

* interdictions des discriminations en matière d’embauche,
* absence de différenciation en matière de rémunération et de déroulement de carrière,
* obligations vis-à-vis des représentants du personnel (mise à disposition d’informations relatives à l’égalité professionnelle dans la base de données économiques et sociales, négociation),
* information des salariés et candidats à l’embauche et mise en place de mesures de prévention du harcèlement sexuel dans l’entreprise.

Des recours et sanctions civiles et pénales sont prévus en cas de non-respect de l’égalité femmes-hommes.  
Les entreprises d’au moins 50 salariés sont également soumises à des pénalités à la charge de l’employeur, qui peuvent être mises en œuvre, soit lorsqu’elles ne sont pas couvertes par un accord ou, à défaut, par un plan d’action relatif à l’égalité professionnelle, soit lorsqu’elles n’auront pas publié leur « Index de l’égalité » ou qu’elles n’auront pas mis en œuvre les mesures permettant de supprimer les écarts de rémunération constatés entre les femmes et les hommes.

**Doc 2 Répartition de l’effectif**



**Doc 3 Statistiques formation**

